

Production du bilan démographique 2023 - Naissances, décès et mariages : estimations pour 2023 et révisions pour 2022

Synthèse

Le bilan démographique de l'année *N*, diffusé en janvier *N+1*, s'appuie sur les données d'état civil (naissances, décès, mariages) extraites fin novembre de l'année *N*. Les données de l'année *N-1* sont réputées définitives. Les données de l'année *N* sont quant à elles estimées à partir des données provisoires connues sur les 10 premiers mois de l'année.

Pour le bilan 2023, les données 2022 sont ainsi révisées et rendues définitives ; celles de 2023 sont estimées. Les données estimées sont arrondies au millier.

Les révisions des estimations 2022 sont les suivantes :

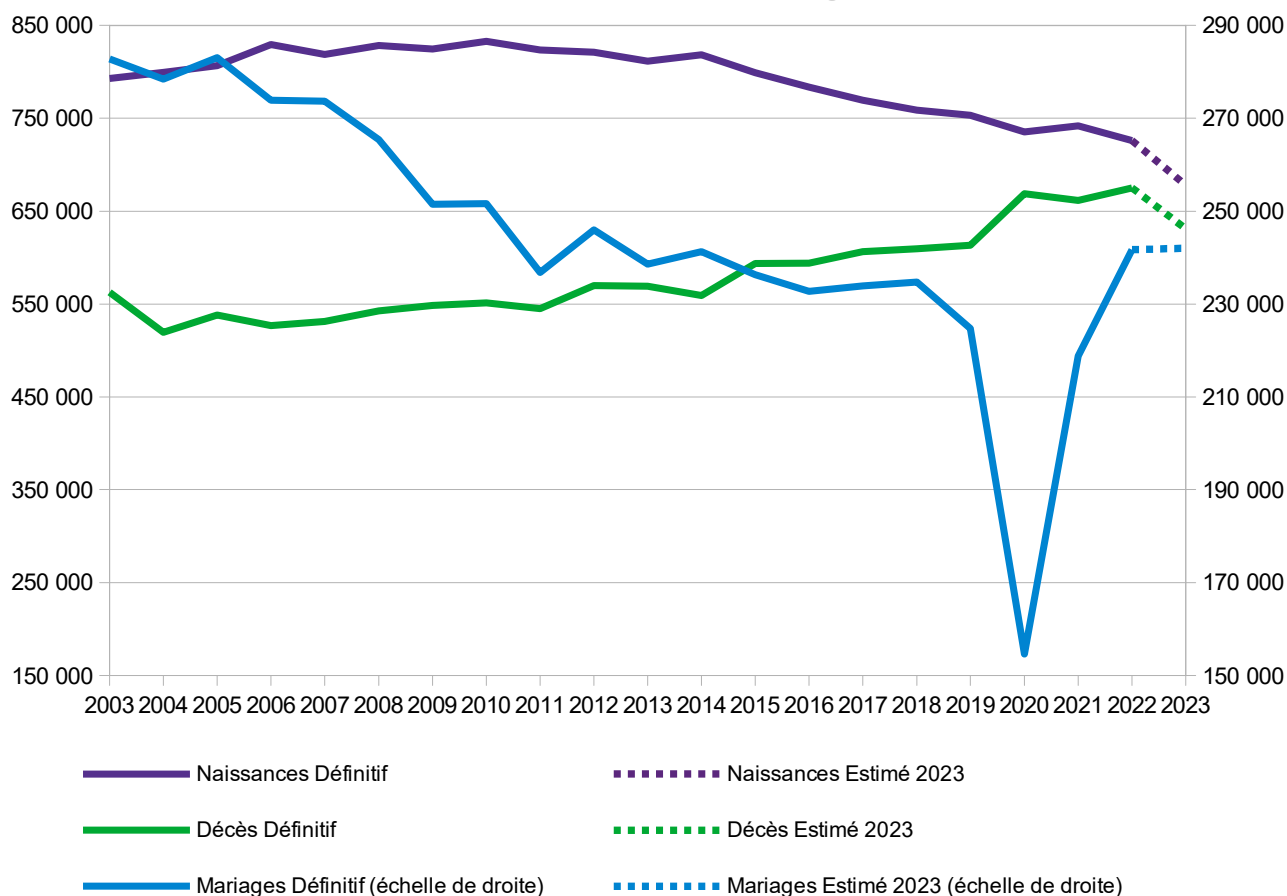
- les naissances 2022 sont révisées de +2 997, soit +0,4 % (estimation de 723 000 révisée à 725 997) ; une révision qui reste, depuis 2020 un peu plus importante que par le passé ;
- les décès 2022 sont révisés de +8 122, soit +1,2 % (estimation de 667 000 révisée à 675 122) ; révision un peu plus élevée que par le passé en raison d'une épidémie de grippe plus précoce qu'habituellement, en décembre 2022 ;
- le solde naturel 2022, différences entre les naissances 2022 et les décès 2022, est donc révisé de - 5 125, soit -9,2 % (estimation de 56 000 révisée à 50 875) ;
- les mariages 2022 sont révisés de -2 290, soit -0,9 % (estimation de 244 000 révisée à 241 710) ; révision d'une ampleur habituelle.

Les estimations pour l'année *N* (ici, 2023) se font usuellement en deux temps : correction du défaut d'exhaustivité sur les 10 premiers mois pour tenir compte des remontées tardives des bulletins d'état civil, puis correction du défaut de complétude pour estimer les données manquantes des deux derniers mois de l'année. La première étape est de faible ampleur ; la seconde est plus incertaine, notamment pour les décès, et les hypothèses peuvent être adaptées à chaque exercice.

Les estimations retenues pour 2023 sont (graphique 1) :

- **678 000 naissances**, soit 47 997 de moins (-6,6 %) qu'en 2022 ;
- **631 000 décès**, soit 38 122 décès de moins (-6,5 %) qu'en 2022 ;
- Le solde naturel, qui s'élevait à 50 875 en 2022, est estimé pour 2023 à 47 000, soit - 3 875 (- 7,6 %).
- **242 000 mariages**, soit 290 mariages de plus (+0,1 %) qu'en 2022.

Graphique 1 : Nombre de naissances, de décès et de mariages de 2003 à 2023



Champ : France
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

L'estimation du nombre de naissances pour 2023 est peu sensible aux hypothèses retenues sur la fin de l'année. On peut raisonnablement estimer que le nombre de naissances de 2023 serait compris entre 676 000 et 681 000, soit une baisse par rapport à 2022 comprise entre 6,2 % et 6,9 % (tableau 1).

L'estimation du nombre de décès est plus sensible aux hypothèses retenues. On peut raisonnablement estimer que le nombre de décès de 2023 serait compris entre 625 000 et 643 000, soit une baisse par rapport à 2022 comprise entre 4,8 % et 7,4 %.

L'estimation du nombre de mariages pour 2023 est peu sensible aux hypothèses retenues. On peut raisonnablement estimer que le nombre de mariages de 2023 serait compris entre 237 000 et 244 000, soit une évolution par rapport à 2022 comprise entre -1,9 % et +0,9 %.

Tableau 1 : Fourchettes d'estimation des événements d'état civil en France pour 2023 et évolution par rapport à 2022

	Estimation basse		Estimation centrale	Estimation haute		
Naissances	676 000	-6,9 %	678 000	-6,6 %	681 000	-6,2 %
Décès	625 000	-7,4 %	631 000	-6,5 %	643 000	-4,8 %
Mariages	237 000	-1,9 %	242 000	+0,1 %	244 000	+0,9 %

Champ : France

Note : Les estimations basses et hautes sont obtenues en retenant comme facteur correctif de la complétude alternativement la valeur minimale et maximale observée sur le passé pour la France métropolitaine. Les estimations sont ensuite extrapolées à la France + 4 DOM et les estimations de Mayotte ajoutées.

A – PRINCIPE GÉNÉRAL DE LA MÉTHODE D'ESTIMATION

Lors de la production du bilan démographique de l'année N , on ne dispose pas des données définitives d'état civil de l'année N , mais uniquement de données provisoires sur les 10 premiers mois de l'année, extraites fin novembre (tableau 2).

Tableau 2 : Dates de livraison des fichiers provisoires des naissances, décès et mariages depuis 2017

Naissances	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Provisoire (bilan)	19-nov.	17-nov.	18-nov.	16-nov.	22-nov.	20-nov.	20-nov.

Note : l'extraction est faite dans les jours qui précèdent. Par exemple, pour 2023, les données livrées le 20 novembre 2023 ont été extraites le 18/19 novembre.

Cette information est utilisée pour estimer le nombre de naissances, de décès et de mariages sur l'ensemble de l'année N , selon une démarche inchangée par rapport aux précédents exercices.

Dans un premier temps, on estime le nombre d'événements pour l'ensemble de l'année sur le champ de la France métropolitaine. Pour chaque événement, le nombre d'événements sur l'année est estimé en deux temps :

1. Redressement du défaut d'exhaustivité sur les 10 premiers mois, en appliquant l'inverse du taux d'exhaustivité observé sur le passé. Les remontées étant désormais largement dématérialisées, le défaut d'exhaustivité est de très faible ampleur.
2. Redressement du défaut de complétude lié aux deux mois manquants. Cette étape est la plus incertaine de l'estimation, dans la mesure où on est face à des phénomènes saisonniers et que la période récente a été fortement affectée par des événements exceptionnels avec la crise sanitaire. Les hypothèses peuvent être adaptées chaque exercice en fonction du contexte de l'année¹. Pour tenir compte de l'incertitude de cette étape, des variantes sont également estimées.

Dans un deuxième temps, les estimations calculées sur le champ 'France métropolitaine' sont extrapolées au champ de la 'France hors Mayotte' en appliquant, pour chaque événement, un facteur correspondant au ratio 'France hors Mayotte' sur 'France métropolitaine' mesuré en moyenne sur les 3 dernières années, soit 2020 à 2022². Les données des DOM de 2023 ne sont donc pas directement utilisées dans l'estimation, mais sont utilisées pour valider l'estimation obtenue.

Dans un troisième temps, les estimations pour Mayotte, estimées en extrapolant les données observées sur janvier-octobre 2023, sont ajoutées afin d'obtenir le champ « France ».

1 Par exemple, en 2021, les naissances ont été estimées grâce à un ratio sur 8 mois (entre mars et octobre) compte-tenu de l'évolution inhabituelle des naissances en début d'année. En 2022, elles ont été estimées en faisant évoluer les naissances de fin d'année, comme une moyenne des années précédant la pandémie. Elles sont sinon le plus souvent estimées à partir du ratio des naissances survenues au cours des 10 premiers mois de l'année.

2 Prendre la part des DOM en moyenne sur 3 dernières années est préféré à prendre la part des DOM en moyenne sur les 10 premiers mois de l'année courante car les DOM ont une saisonnalité spécifique.

B - NAISSANCES

Le nombre de naissances est estimé pour 2023 à 640 000 pour la France métropolitaine et 678 000 pour la France.

Pour mémoire, entre 2012 et 2019, les écarts entre estimations provisoires et définitives étaient particulièrement faibles, inférieurs à 0,4 % ; de 2020 à 2022, avec le changement de saisonnalité induit par la crise sanitaire, l'écart a été très légèrement supérieur, mais est resté inférieur à 0,7 % (tableau 3).

Tableau 3 : Estimations provisoires et définitives du nombre de naissances

	France				France métropolitaine			
	Estimation	Définitif	Écart (nombre)	Écart (%)	Estimation	Définitif	Écart (nombre)	Écart (%)
2003	792 600	793 044	444	0,06		761 464		
2004	797 400	799 361	1 961	0,25		767 816		
2005	807 400	806 822	-578	-0,07		774 355		
2006	830 900	829 352	-1 548	-0,19	796 800	796 896	96	0,01
2007	816 500	818 705	2 205	0,27	783 500	785 985	2 485	0,32
2008	834 000	828 404	-5 596	-0,68	801 000	796 044	-4 956	-0,62
2009	821 000	824 641	3 641	0,44	790 000	793 420	3 420	0,43
2010	828 000	832 799	4 799	0,58	797 000	802 224	5 224	0,65
2011	827 000	823 394	-3 606	-0,44	797 000	792 996	-4 004	-0,50
2012	822 000	821 047	-953	-0,12	792 000	790 290	-1 710	-0,22
2013	810 000	811 510	1 510	0,19	780 000	781 621	1 621	0,21
2014	820 000	818 565	-1 435	-0,18	783 000	781 167	-1 833	-0,23
2015	800 000	798 948	-1 052	-0,13	762 000	760 421	-1 579	-0,21
2016	785 000	783 640	-1 360	-0,17	747 000	744 697	-2 303	-0,31
2017	767 000	769 553	2 553	0,33	728 000	730 242	2 242	0,31
2018	758 000	758 590	590	0,08	719 000	719 737	737	0,10
2019	753 000	753 383	383	0,05	714 000	714 029	29	0,00
2020	740 000	735 196	-4 804	-0,65	701 000	696 664	-4 336	-0,62
2021	738 000	742 052	4 052	0,55	698 000	701 819	3 819	0,55
2022	723 000	725 997	2 997	0,41	683 000	686 564	3 564	0,52
2023	678 000				640 000			

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, avec Mayotte depuis 2014

Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

B-1 : Redressement du défaut d'exhaustivité sur les 10 premiers mois

Depuis 2012, l'exhaustivité des fichiers provisoires utilisés pour le bilan démographique est quasi-totale sur les 9 premiers mois de l'année (au moins 99,9 % d'exhaustivité) et excellente pour le mois d'octobre, pour lequel on dispose de moins de recul (au moins 99,5 %) (graphique 2, tableau 4).

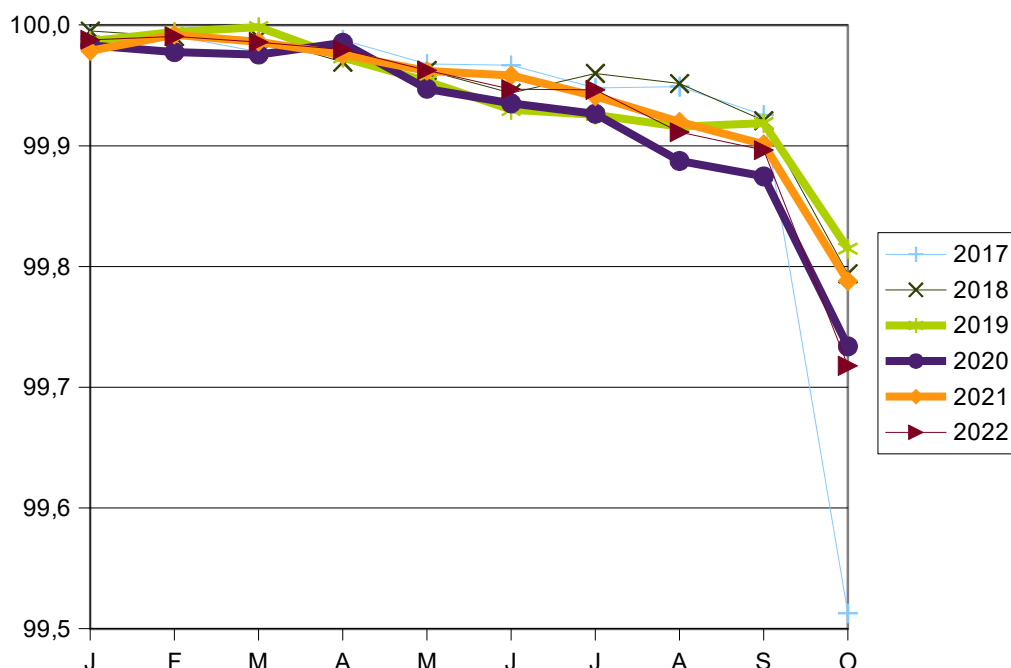
Tableau 4 : Taux d'exhaustivité mensuels des naissances depuis 2012 (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
J	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
F	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
M	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
A	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
M	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0
J	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9	99,9	100,0	99,9
J	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	99,9	99,9	99,9	99,9
A	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	99,9	100,0	99,9	99,9	99,9	99,9
S	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
O	99,8	99,8	99,9	99,9	99,8	99,5	99,8	99,8	99,7	99,8	99,7

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, statistiques d'état civil.

Graphique 2 : Taux d'exhaustivité mensuels des naissances(en %)



Champ : France métropolitaine
Source : Insee, statistiques d'état civil.

Les données provisoires des 10 premiers mois de 2023 sont redressées de la non-exhaustivité en appliquant, pour chaque mois, un facteur égal à l'inverse du taux d'exhaustivité mesuré en moyenne sur 2021-2022 (tableau 5). On estime ainsi que le nombre de naissances de janvier à octobre 2023 en France métropolitaine est de 533 636.

Tableau 5 : Naissances mensuelles

	Fichier provisoire novembre 2023	Moyenne 2021-2022	Estimation
01	53 614	100,0	53 623
02	49 639	100,0	49 643
03	52 873	100,0	52 880
04	50 473	100,0	50 484
05	53 815	100,0	53 835
06	53 951	100,0	53 977
07	56 034	99,9	56 066
08	55 620	99,9	55 667
09	52 464	99,9	52 517
10	54 807	99,8	54 943
10 mois	533 290		533 636

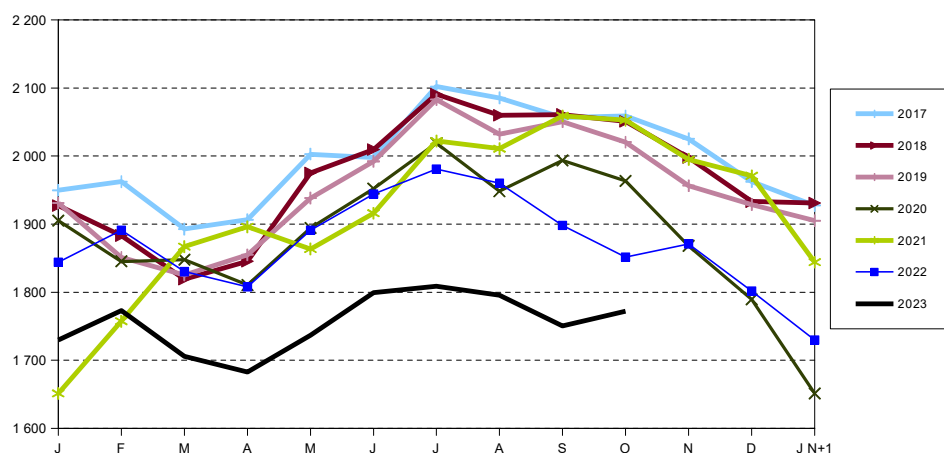
Champ : France métropolitaine
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

B-2 : Redressement du défaut de complétude pour novembre et décembre 2023

Les naissances présentent un profil saisonnier (graphique 3). Les estimations des 10 premiers mois sont extrapolées à l'ensemble de l'année en appliquant l'inverse de la part des naissances sur 10 mois sur le total annuel mesurée sur une période récente. La saisonnalité des naissances ayant été fortement affectée par la crise sanitaire, en particulier entre décembre 2020 et février 2022, sous l'effet des confinements et déconfinements de 2020 et 2021, on estime cette part sur

2017, 2018, 2019 et 2022 (83,4 %). On estime alors que **le nombre de naissances pour 2023 en France métropolitaine est de 640 000**.

Graphique 3 : Nombre moyen de naissances par jour, selon le mois



Champ : France métropolitaine

Note : données définitives jusque 2022, provisoires et redressées du défaut d'exhaustivité pour 2023.

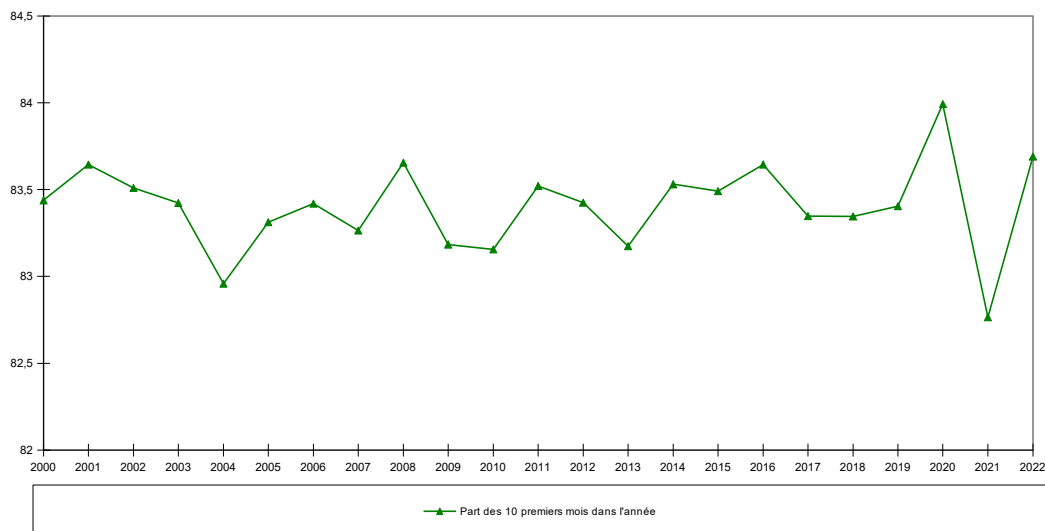
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

On peut estimer des variantes :

- Si l'évolution des naissances entre octobre et novembre, puis entre novembre et décembre 2023 était identique à la moyenne de celles observées sur les trois années pré-pandémie (2017 à 2019), l'estimation serait alors de **638 000** naissances.
- Si en novembre et décembre 2023, la baisse des naissances par rapport à 2022 était la même que celle observée en moyenne pour les mois d'août à octobre, l'estimation des naissances serait de **638 000**. Octobre ayant été un peu moins bas, par rapport à octobre 2022, que les mois précédents, l'hypothèse d'une légère remontée relative en fin d'année, et donc de 640 000 naissances pour 2023 reste plausible.
- Mis à part pour les années 2020 et 2021 affectées par la pandémie, le ratio 10 mois / 12 mois est relativement stable dans le temps ; depuis 2000, il est compris entre 83,0 % et 83,7 % (graphique 4). En appliquant ces ratios minimaux et maximaux, on obtient une fourchette d'estimation de **638 000 à 643 000** naissances pour 2023. En utilisant le ratio moyen des trois années pré-pandémie (2017 à 2019), l'estimation est de 640 000.

Ces variantes ne remettent pas en question l'estimation de 640 000 naissances retenue.

Graphique 4 : Ratio (10 mois / 12 mois) du nombre de naissances (en %)



Champ : France métropolitaine
Source : Insee, statistiques d'état civil.

B-3 : Extrapolation au champ de la France

Le nombre de naissances dans les DOM hors Mayotte est estimé à 27 000³, et celui de Mayotte à 11 000⁴ (cf. partie A).

Le nombre de naissances en 2023 pour la France est donc estimé à 678 000, soit une baisse de 6,6 % par rapport à 2022.

En extrapolant les fourchettes obtenues sur le champ 'France métropolitaine' au champ 'France', on peut raisonnablement estimer que le nombre de naissances de 2023 serait compris entre 676 000 et 681 000, soit une baisse par rapport à 2022 comprise entre 6,2 % et 6,9 %

³ En appliquant le ratio de 12/10 aux données observées sur janvier-octobre 2023, on obtiendrait, pour les 4 DOM 28 000 naissances.

⁴ L'application du ratio 12/10 aux données de janvier à octobre 2023 conduit à 10 458 naissances, que l'on propose d'arrondir à 11 000 compte-tenu des délais de remontée d'informations qui entraînent un défaut d'exhaustivité, plus important qu'en métropole.

C- DÉCÈS

Le nombre de décès de 2023 est estimé à 616 000 pour la France métropolitaine et 631 000 pour la France.

L'écart entre estimations provisoires et définitives est en général un peu plus marqué que pour les naissances (tableau 6) en raison d'une saisonnalité plus marquée et d'aléas saisonniers plus importants (épidémies, fortes chaleurs...). En 2020, par exemple, l'estimation du nombre de décès a été révisée de +1,7 % du fait du 2^e pic de mortalité de Covid-19 fin novembre 2020 ; en 2022, elle a été révisée de +1,2 % en raison d'une épidémie de grippe plus précoce qu'habituellement en décembre.

Tableau 6 : Estimations provisoires et définitives des décès depuis 2003

	France				France métropolitaine			
	Estimation	Définitif	Écart (nombre)	Écart (%)	Estimation	Définitif	Écart (nombre)	Écart (%)
2003	560 300	562 467	2 167	0,39		552 339		
2004	518 100	519 470	1 370	0,26		509 429		
2005	537 300	538 081	781	0,15		527 533		
2006	531 100	526 920	-4 180	-0,79		516 416		
2007	526 500	531 162	4 662	0,88	516 000	521 016	5 016	0,96
2008	543 500	542 575	-925	-0,17	533 000	532 131	-869	-0,16
2009	546 000	548 541	2 541	0,46	536 000	538 116	2 116	0,39
2010	545 000	551 218	6 218	1,13	535 000	540 469	5 469	1,01
2011	555 000	545 057	-9 943	-1,82	544 000	534 795	-9 205	-1,72
2012	571 000	569 868	-1 132	-0,20	560 000	559 227	-773	-0,14
2013	572 000	569 236	-2 764	-0,49	561 000	558 408	-2 592	-0,46
2014	556 000	559 293	3 293	0,59	544 000	547 003	3 003	0,55
2015	600 000	593 680	-6 320	-1,06	587 000	581 770	-5 230	-0,90
2016	587 000	593 865	6 865	1,17	574 000	581 073	7 073	1,23
2017	603 000	606 274	3 274	0,54	590 000	593 606	3 606	0,61
2018	614 000	609 648	-4 352	-0,71	601 000	596 552	-4 448	-0,74
2019	612 000	613 243	1 243	0,20	599 000	599 408	408	0,07
2020	658 000	668 922	10 922	1,66	644 000	654 599	10 599	1,65
2021	657 000	661 585	4 585	0,70	639 000	644 201	5 201	0,81
2022	667 000	675 122	8 122	1,22	651 000	658 434	7 434	1,14
2023	631 000				616 000			

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, avec Mayotte depuis 2014

Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

C-1 : Redressement du défaut d'exhaustivité sur les 10 premiers mois

Depuis 2013, les taux d'exhaustivité sont excellents sur les 6 premiers mois (supérieurs à 99,8 %) et encore très bons pour les mois suivants (en 2022, 99,6 % pour septembre et 98,0 % pour octobre) (graphique 5 et tableau 7).

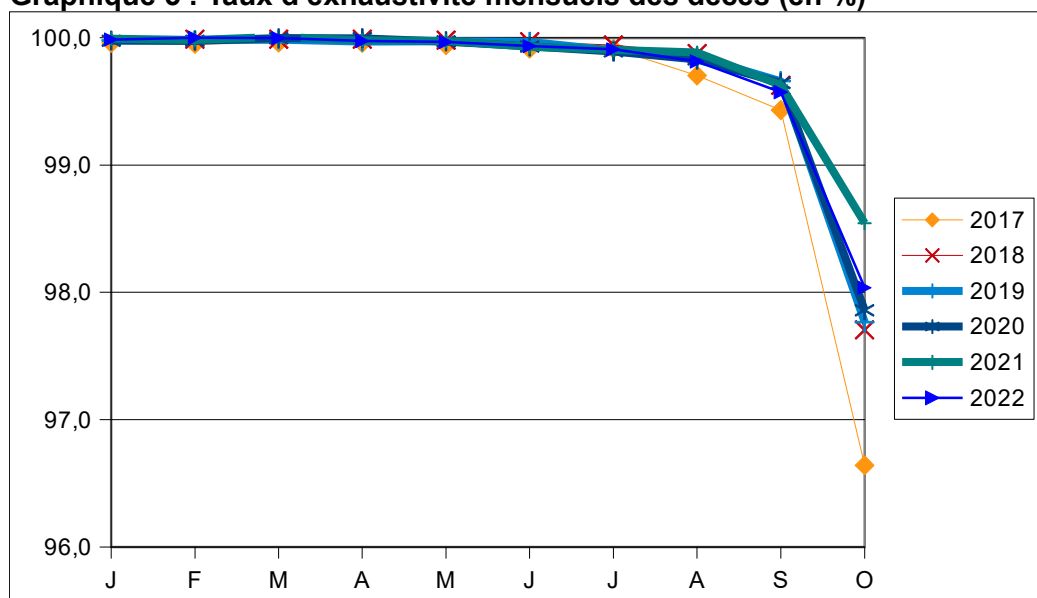
Tableau 7 : Taux d'exhaustivité mensuels des décès depuis 2013 (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
J	100,0	100,0	99,9	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
F	99,9	100,0	99,9	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
M	99,9	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
A	99,9	99,9	99,9	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
M	99,8	100,0	99,9	99,9	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
J	99,8	99,9	99,9	99,9	99,9	100,0	100,0	99,9	99,9	99,9
J	99,6	99,7	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
A	99,5	99,6	99,8	99,9	99,7	99,9	99,9	99,8	99,9	99,8
S	99,2	99,4	99,6	99,5	99,4	99,6	99,7	99,6	99,6	99,6
O	98,1	98,8	98,7	98,2	96,6	97,7	97,8	97,9	98,5	98,0

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, statistiques d'état civil.

Graphique 5 : Taux d'exhaustivité mensuels des décès (en %)



Champ : France métropolitaine

Source : Insee, statistiques d'état civil.

Les données provisoires des 10 premiers mois de 2023 sont redressées de la non-exhaustivité en appliquant, pour chaque mois, un facteur égal à l'inverse du taux d'exhaustivité mesuré en moyenne sur 2021-2022 (tableau 8). On estime ainsi que **le nombre de décès sur 10 mois en France métropolitaine est de 509 663.**

Tableau 8 : Estimation des décès sur 10 mois

	Fichier provisoire novembre 2023	Moyenne 2021-2022	Estimation
01	62 570	99,99	62 577
02	50 923	99,99	50 928
03	54 030	100,00	54 029
04	50 274	99,98	50 285
05	49 759	99,97	49 774
06	46 633	99,93	46 665
07	46 593	99,91	46 637
08	48 404	99,85	48 477
09	47 587	99,60	47 778
10	51 615	98,29	52 513
10 mois	508 388		509 663

Champ : France métropolitaine

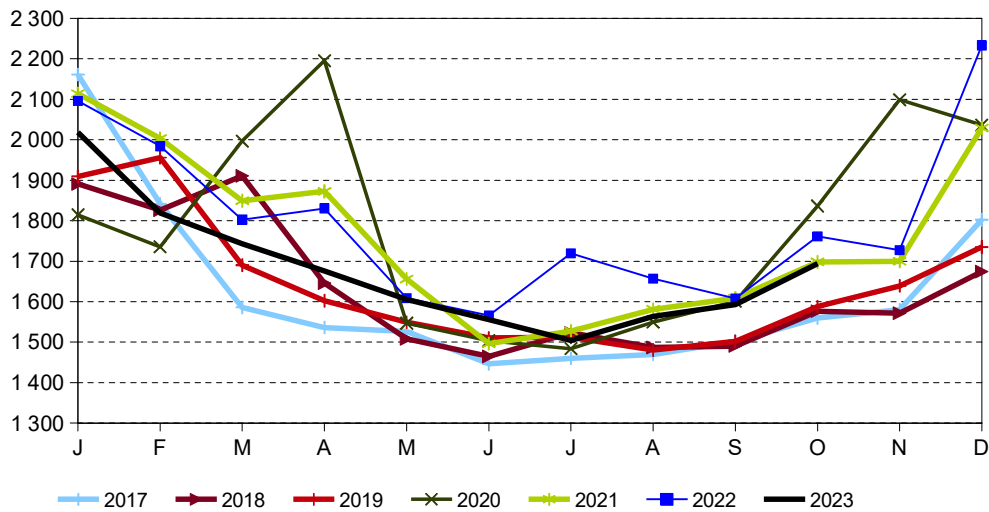
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

C-2 : Redressement du défaut de complétude pour novembre et décembre 2023

Les données de janvier à octobre sont extrapolées à l'ensemble de l'année en utilisant un ratio 10 mois / 12 mois (graphique 7). Ce ratio varie essentiellement en fonction de la virulence de la grippe (graphique 6) :

- L'année 2018 a été légèrement atypique avec deux pics grippaux en début d'année, contrairement à 2019, plus « classique ».
- En 2021, la surmortalité a été élevée en début d'année compte tenu de la troisième vague épidémique de Covid-19, mais aussi en fin d'année en raison de la reprise épidémique. Le ratio en 2021 est donc finalement bas, mais pas inédit (82,1 % contre 81,9 % en 2016).
- En 2022, la virulence de la grippe en décembre a fait baisser le ratio à un niveau jamais atteint, à part en 2020.

Graphique 6 - Nombre moyen de décès par jour, selon le mois



Champ : France métropolitaine

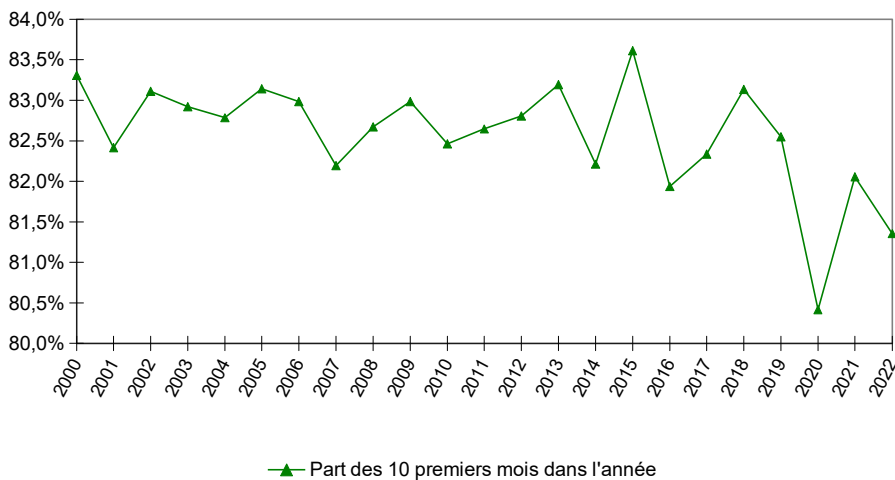
Note : données définitives jusque 2022, provisoires et redressées du défaut d'exhaustivité pour 2023.

Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

En l'absence d'indications sur un début d'épidémie de grippe précoce affectant la fin 2023 ou sur une éventuelle nouvelle vague importante de la pandémie de Covid-19, le nombre de décès en 2023 est estimé avec le ratio 10 mois / 12 mois estimé sur les années 2017-2019. En effet, les années 2020 et 2021 sont inhabituelles compte tenu de la crise sanitaire, et 2022 a été affecté par une grippe précoce. On estime ainsi **le nombre de décès en France métropolitaine en 2023 à 616 000**.

Pour tenir compte de l'aléa sur les décès de fin d'année, on peut estimer une fourchette en prenant les ratios minimaux et maximaux observés depuis 2000 (hormis 2020, première année de la pandémie de Covid-19), soit 81,4 % et 83,6 %, **la fourchette d'estimation du nombre de décès annuel irait alors de 610 000 à 627 000**.

Graphique 7 : Ratio (10 mois / 12 mois) du nombre de décès (en %)



▲ Part des 10 premiers mois dans l'année

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, statistiques d'état civil.

C-3 : Extrapolation au champ de la France

Le nombre de décès dans les DOM hors Mayotte est estimé à 14 000⁵, et celui de Mayotte à 1 000⁶. **Le nombre de décès en 2023 pour la France est donc estimé à 631 000, soit une baisse de 6,5 % par rapport à 2022.**

En extrapolant les fourchettes obtenues sur le champ 'France métropolitaine' au champ 'France', on peut raisonnablement estimer que le nombre de décès de 2023 serait compris entre 625 000 et 643 000, soit une baisse par rapport à 2022 comprise entre 4,8 % et 7,4 %.

5 En appliquant le ratio de 12/10 aux données observées sur janvier-octobre 2023, on obtiendrait, pour les 4 DOM le même nombre de décès.

6 L'application du ratio 12/10 aux données de janvier à octobre 2023 conduit à 852 décès.

D - MARIAGES

Les estimations réalisées pour 2023 sont de 236 000 pour la France métropolitaine et 242 000 mariages pour la France.

Les écarts entre chiffres provisoires et définitifs sont toujours un peu plus élevés que pour les naissances et les décès, tout en restant faibles : hormis 2017 et 2020 (affecté par la crise sanitaire), ils sont au plus de 1,1 % depuis 2013 (tableau 9).

Tableau 9 : Estimations provisoires et définitives des mariages depuis 2003

	France				France métropolitaine			
	Estimation	Définitif	Écart (nombre)	Écart (%)	Estimation	Définitif	Écart (nombre)	Écart (%)
2003	280 300	282 756	2 456	0,88	273 100	275 963	2 863	1,05
2004	266 300	278 439	12 139	4,56	259 400	271 598	12 198	4,70
2005	278 000	283 036	5 036	1,81	271 600	276 303	4 703	1,73
2006	274 400	273 914	-486	-0,18	268 100	267 260	-840	-0,31
2007	266 500	273 669	7 169	2,69	260 000	267 194	7 194	2,77
2008	273 500	265 404	-8 096	-2,96	267 000	258 739	-8 261	-3,09
2009	256 000	251 478	-4 522	-1,77	250 000	245 151	-4 849	-1,94
2010	249 000	251 654	2 654	1,07	243 000	245 334	2 334	0,96
2011	241 000	236 826	-4 174	-1,73	235 000	231 100	-3 900	-1,66
2012	241 000	245 930	4 930	2,05	235 000	239 840	4 840	2,06
2013	238 000	238 592	592	0,25	232 000	233 108	1 108	0,48
2014	241 000	241 292	292	0,12	235 000	235 315	315	0,13
2015	239 000	236 316	-2 684	-1,12	234 000	230 364	-3 636	-1,55
2016	235 000	232 725	-2 275	-0,97	230 000	226 614	-3 386	-1,47
2017	228 000	233 915	5 915	2,59	223 000	227 758	4 758	2,13
2018	235 000	234 735	-265	-0,11	229 000	228 487	-513	-0,22
2019	227 000	224 740	-2 260	-1,00	221 000	218 635	-2 365	-1,07
2020	148 000	154 581	6 581	4,45	144 000	150 545	6 545	4,55
2021	220 000	218 819	-1 181	-0,54	215 000	212 882	-2 118	-0,99
2022	244 000	241 710	-2 290	-0,94	238 000	235 526	-2 474	-1,04
2023	242 000				236 000			

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, avec Mayotte depuis 2014.

Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

Les estimations sont réalisées séparément pour les couples de sexe différent et pour les couples de même sexe.

D-1 : Redressement du défaut d'exhaustivité sur les 10 premiers mois - mariages de personnes de sexe différent⁷

Bien qu'inférieure à celle des naissances et des décès, l'exhaustivité des données sur les mariages est élevée, et s'est améliorée en 2021 et 2022 (graphique 8 et tableau 10) : en 2022, les taux d'exhaustivité ont été supérieurs à 96 % pour les 9 premiers mois de l'année.

⁷ Le fichier provisoire est préalablement dédoublonné. En 2023, 1 233 doublons ont été supprimés.

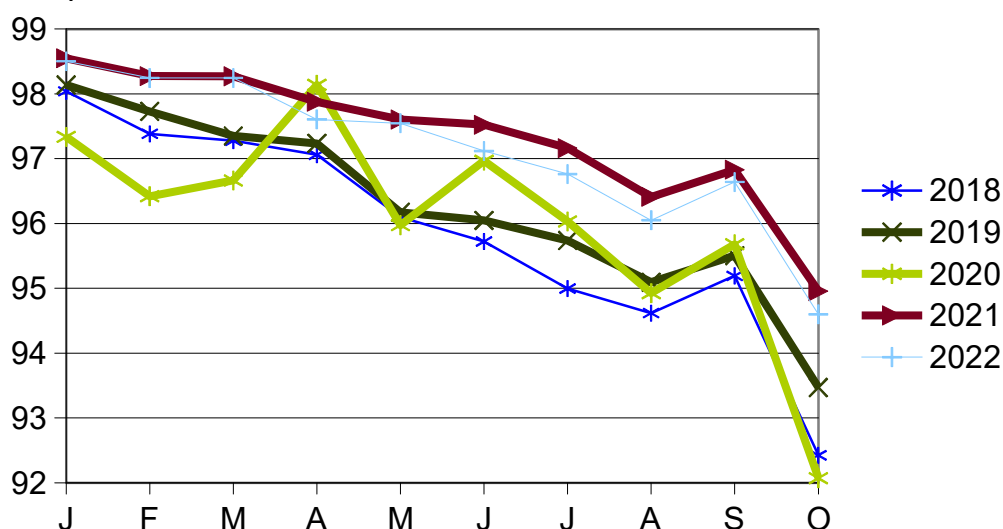
Tableau 10 : Taux d'exhaustivité mensuels des mariages de personnes de sexe différent (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
J	95,8	96,3	97,3	97,6	97,4	98,0	98,1	97,3	98,5	98,5
F	94,7	95,6	96,9	97,6	96,8	97,4	97,7	96,4	98,3	98,2
M	95,1	95,3	97,5	97,4	96,7	97,3	97,4	96,7	98,3	98,2
A	94,9	95,5	96,2	97,1	95,0	97,1	97,2	98,1	97,9	97,6
M	93,6	94,8	95,6	96,9	95,8	96,1	96,2	96,0	97,6	97,5
J	94,2	93,7	95,4	96,2	94,8	95,7	96,0	97,0	97,5	97,1
J	93,4	92,4	94,7	95,7	94,1	95,0	95,7	96,0	97,2	96,8
A	92,5	91,6	93,7	95,0	88,6	94,6	95,1	94,9	96,4	96,1
S	93,2	93,2	94,0	95,4	94,0	95,2	95,5	95,7	96,8	96,6
O	91,7	92,5	92,6	91,7	90,2	92,4	93,5	92,1	95,0	94,6

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, statistiques d'état civil.

Graphique 8 : Taux d'exhaustivité mensuels des mariages de personnes de sexe différent (en %)



Champ : France métropolitaine

Source : Insee, statistiques d'état civil.

Les données provisoires des 10 premiers mois de 2023 sont redressées de la non-exhaustivité en appliquant l'inverse des taux mensuels d'exhaustivité mesurés sur 2021-2022. **Le nombre de mariages de personnes de sexe différent en France métropolitaine sur 10 mois est ainsi estimé à 210 412 (tableau 11).**

Tableau 11 : Estimation sur 10 mois des mariages de personnes de sexe différent

	Fichier provisoire novembre 2023	Taux mensuels moyens de 2021 à 2022	Estimation
01	5 969	98,53	6 058
02	7 050	98,26	7 175
03	8 623	98,26	8 776
04	16 057	97,74	16 428
05	27 365	97,57	28 045
06	33 669	97,32	34 596
07	33 530	96,96	34 580
08	23 776	96,23	24 707
09	32 593	96,74	33 693
10	15 499	94,78	16 353
10 mois	204 131		210 412

Champ : France métropolitaine

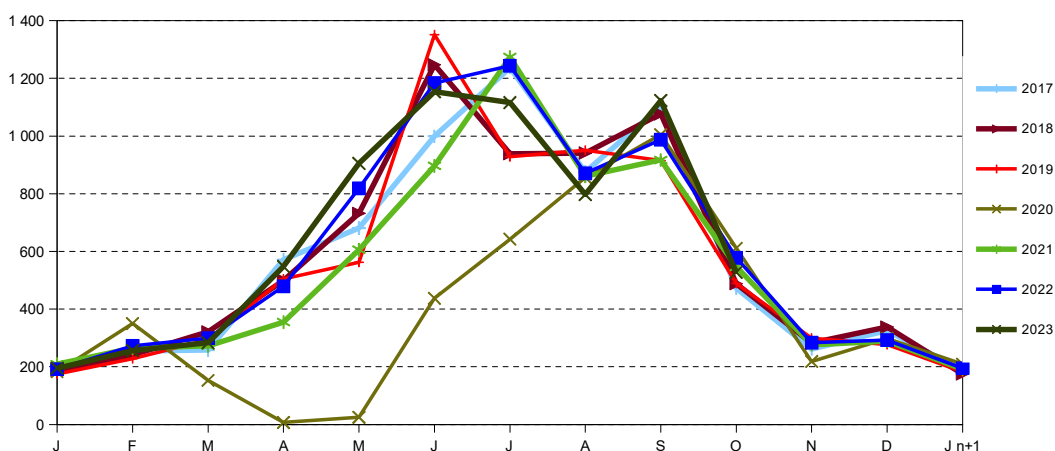
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

D-2 : Redressement du défaut de complétude pour novembre et décembre 2023 - mariages de personnes de sexe différent

La saisonnalité des mariages varie très peu, hormis en 2020 (graphique 9) où les mariages ont été affectés par la crise sanitaire. Ainsi, depuis 2000, hormis en 2020, la proportion de mariages sur les 10 premiers mois de l'année est très stable et se situe entre 91,2 % et 93,6 % (graphique 10). Malgré sa saisonnalité très inhabituelle, l'année 2020 a un ratio de 89,2 %, soit un taux peu éloigné des autres années.

En estimant le ratio sur 2019-2022 (hors 2020), le nombre de mariages de personnes de sexe différent est estimé à 229 000 pour 2023 en France métropolitaine.

Graphique 9 : Nombre moyen de mariages de personnes de sexe différent par jour, selon le mois

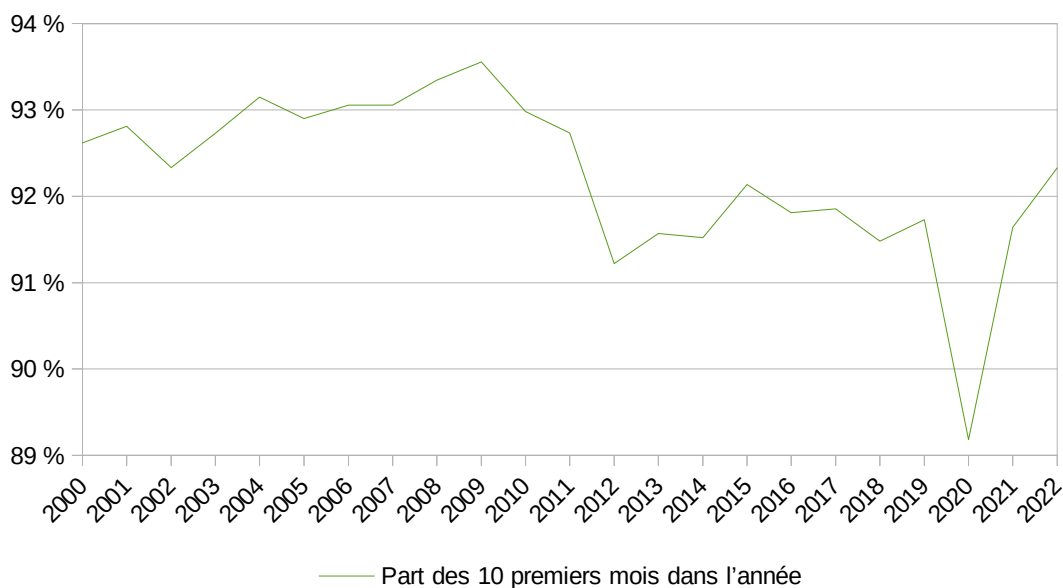


Champ : France métropolitaine

Note : données définitives jusque 2022, provisoires et redressées du défaut d'exhaustivité pour 2023.

Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

Graphique 10 : Ratio (10 mois / 12 mois) du nombre de mariages de personnes de sexe différent (en %)



Champ : France métropolitaine
Source : Insee, statistiques d'état civil.

On peut estimer des variantes :

- En appliquant les ratios minimaux et maximaux observés depuis 2000 (hors 2020), la fourchette d'estimation du nombre de mariages annuel irait de **225 000 à 231 000**.
- En utilisant un ratio moyen sur les années récentes (depuis 2018 ou 2019), en excluant 2020, la fourchette se réduit à **229 000-229 000**.
- en supposant que le nombre de mariages entre personnes de sexe différent en novembre et décembre 2023 est le même qu'en 2022 (qui comportait le même nombre de samedis que les mois de novembre et décembre 2023), on estime le nombre mariages sur l'année à **228 000**.

Ces variantes ne remettent pas en question l'estimation proposée.

D-3 : Redressement du défaut d'exhaustivité et de complétude - Mariages de personnes de même sexe

On réalise les estimations sur les mêmes principes que pour les mariages de personnes de sexe différent.

Les données provisoires des 10 premiers mois de 2023 sont redressées de la non-exhaustivité en appliquant l'inverse des taux mensuels d'exhaustivité mesurés sur 2021-2022 (tableau 12). Le nombre de mariages de personnes de même sexe sur 10 mois est ainsi estimé à 5 923.

Tableau 12 - Taux d'exhaustivité et estimation des mariages de personnes de même sexe (taux en %) sur 10 mois

	Fichier provisoire novembre 2023	Moyenne 2021-2022	Estimation
01	183	97,86	187
02	201	95,78	210
03	234	97,40	240
04	513	97,59	526
05	772	96,50	800
06	986	97,23	1 014
07	833	96,50	863
08	611	95,95	637
09	932	96,30	968
10	453	94,71	478
10 mois	5 718		5 923

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

En prenant la moyenne des ratios '12 mois / 10 mois' depuis 2019, en excluant l'année 2020, **le nombre de mariages de couples de même sexe est estimé à 7 000 en 2023.**

En prenant les ratios minimaux et maximaux observés depuis 2014 (et hors 2020), soit 90,1 % et 92,1 %, on obtient une fourchette d'estimation des mariages de couples de même sexe allant de **6 400 à 6 600**. Cela conforte l'estimation centrale.

D-4 : Extrapolation au champ de la France

Le nombre de mariages dans les DOM hors Mayotte est estimé à 6 000⁸, et celui de Mayotte à 0⁹. **Le nombre de mariages en 2023 pour la France est donc estimé à 242 000, soit une hausse de 0,1 % par rapport à 2022.**

En extrapolant les fourchettes obtenues sur le champ 'France métropolitaine' au champ 'France', on peut raisonnablement estimer que le nombre de mariages de 2023 serait compris entre 237 000 et 244 000, soit une évolution par rapport à 2022 comprise entre -1,9 % et +0,9 %.

8 En appliquant le ratio de 12/10 aux données observées sur janvier-octobre 2023, on obtiendrait, pour les 4 DOM, 5 000 mariages. L'estimation retenue est cependant plus crédible car la saisonnalité des mariages dans les DOM est différente de celle de métropole : ils sont plus nombreux en fin d'année.

9 L'application du ratio 12/10 aux données de janvier à octobre 2023 conduit à 464 mariages (dont 5 de personnes de même sexe).